Conseil interacadémique de l'Education nationale

CARTE DES FORMATIONS DE L'ACADÉMIE DE PARIS





Sommaire

- 1. Éléments de contexte
- 2. Principes et objectifs pour l'évolution de la carte des formations
- 3. Carte cible
- 4. Mise en œuvre des évolutions envisagées pour la RS 2023







Éléments de contexte







Données démographiques des lycées publics d'Ile-de-France Tendance globale (2020 – 2022)

- Entre 2020 et 2021, les effectifs dans les lycées de la région académique ont progressé de +1,1% (+ 5 500 élèves)
- Entre 2021 et 2022, une augmentation de + 0,2 % soit près de 1000 élèves supplémentaires (constat de rentrée – source : Education nationale) avec des disparités importantes entre les trois académies :

Académie de Versailles : + 0,7 %

Académie de Créteil : + 0,5 %

Académie de Paris : - 1,7%



Une baisse historique des effectifs de l'académie de Paris

- Une baisse continue des effectifs lycéens dans Paris intramuros, qui touche tous les arrondissements et est particulièrement forte à la rentrée 2022 :
 - 8 000 places vacantes en 2022
 - Jusqu'à 12 000 places vacantes estimées d'ici 2030
- La chute des effectifs constatée à Paris, accélérée par le départ de nombreuses familles à la suite de la crise sanitaire, touche tous les niveaux de scolarité :
 - le premier degré (- 10 000 élèves en 2 ans)
 - les collèges (- 3 000 élèves en 2 ans)
 - et désormais les lycées, voie générale et voie professionnelle : à cette rentrée, elle est nettement plus marquée dans la voie générale (- 800 élèves en Seconde GT et 1ère générale par rapport à l'an passé) car la voie professionnelle a bénéficié d'une orientation post 3ème beaucoup plus favorable (seconde professionnelle et CAP).



A contrario, des tensions démographiques marquées dans certains départements de la grande couronne

- Notamment dans les départements de l'Essonne, du Val d'Oise et de la Seine-et-Marne
- Des tensions qui se confirment sur le moyen terme (2021-2025) :

Dépts	2020/2021*	2020/2022*	Prévisions 2021/2025**
Essonne	1,3 %	2,3 %	5,3 %
Val d'Oise	2,0 %	3,2 %	4,2 %
Seine-et-Marne	1,1 %	1,7 %	3,4 %

^{**} Source : projections régionales outil DémoLyCé – février 2022



^{*}Source SSA (constats de rentrée)

Au sein de ces départements, des bassins plus particulièrement concernés par les tensions démographiques

- Bassin de Savigny-sur-Orge (91): + 7,8% de lycéens entre 2021 et 2025*
- Bassin de Montgeron (91): + 5,4% de lycéens entre 2021 et 2025*
- Bassin d'Argenteuil (95) : + 6,6% de lycéens entre 2021 et 2025*



^{*} Source : projections régionales outil DémoLyCé

Le plan d'urgence est adapté aux pressions démographiques de première et grande couronnes

- La Région Ile-de-France s'est engagée à construire plus de 30 000 places nouvelles dans le cadre de son plan d'urgence pour les lycées 2017 2027, révisé en 2021. D'ores et déjà ce sont environ 10 000 places qui ont été livrées, et près de 8 000 sont lancées. L'accélération de la mise en œuvre du plan d'urgence permettra la livraison de 14 700 places supplémentaires d'ici 2028.
- Les sites envisagés à la fermeture à Paris ne sont pas adaptés pour accueillir les élèves des zones en tension démographique.



Le plan d'urgence maintient également une ambition soutenue pour les lycées parisiens

- 15 opérations des plans pluriannuels d'investissement (rénovations globales, opérations ciblées ou création de places d'internat) ont été livrées dans 13 lycées, pour un montant total de 180 M€
- 3 opérations sont en cours, pour 164 M€ de budget prévisionnel :
 - Restauration de la bibliothèque du lycée Charlemagne (4ème)
 - Rénovation globale du lycée Jacques-Decour (9ème)
 - Rénovation globale du lycée Paul-Valéry et création du campus de l'intelligence artificielle (12ème)
- 20 opérations doivent être lancées : rénovation globale, opérations ciblées, création de places d'internat...



2

Principes et objectifs pour l'évolution de la carte des formations





Les précédents historiques : la fermeture du lycée Mallarmé en 1999 et de 6 lycées municipaux

- Le lycée Mallarmé (EPLE) était une petite structure dont les effectifs étaient passés en cinq ans (1994 à 1999) de 378 à 243 élèves. Au regard de la baisse des effectifs constatés au lycée Balzac situé à proximité, la région et le rectorat de Paris ont décidé de fermer Mallarmé qui n'a plus accueilli de nouveaux élèves à partir de la rentrée 1999 et d'ouvrir une division de 2^{nde} supplémentaire à Balzac.
- Par la suite, 6 lycées municipaux furent fermés entre 2002 et 2006 :

```
Ampère 20<sup>ième</sup>; Clément-Ader 10<sup>ième</sup>; Fernand-Holweck 15<sup>ième</sup>;
```

Championnet 18ième: Jean-Monnet 16ième: JB Buffault 9ième



Objectifs et principes des procédures de transfert

• Fermeture de lycées à très faible effectif, au bâti très contraint et souvent dégradé, limitant l'ouverture de nouvelles formations et ne permettant pas de proposer une offre diversifiée de filières, de spécialités ou d'options.

Mesures de sobriété énergétique

Estimations des économies générées par an :

- ² GWH
- 118 kg de CO²
- 312 000 €
- Maintien de capacités d'accueil transitoires dans les sites fermés : certains locaux libérés pourront être mobilisés pour l'accueil temporaire d'élèves de lycées en cours de réhabilitation.
- Un redéploiement qui concerne, pour la RS 2023, 780 élèves actuellement en seconde et en première, soit 1,6 % de l'effectif des lycéens publics à la RS 2022



Objectifs et principes des procédures de transfert

- Transfert de l'intégralité de l'offre de formation des établissements et sites fermés vers des lycées neufs ou rénovés, possédant déjà la filière transférée ou présentant des filières complémentaires aux formations transférées (ex : mode/ commerce) ; augmentation de la capacité d'accueil en voie professionnelle lors des transferts.
- Enrichissement de l'offre de formation des lycées d'accueil, notamment dans le post-bac (ouverture programmée de BTS et CPGE rares) et développement de filières parmi les plus insérantes.
- Sécurisation du parcours des élèves déjà inscrits dans les lycées ou sites fermés, par une réaffectation permettant de maintenir les classes existantes entre la 1ère et la Terminale, et de laisser tous les choix possibles d'orientation aux élèves de Seconde professionnelle vers la Première professionnelle dans le cadre des familles de métiers.
- Tous les élèves actuellement inscrits au lycée Brassens en horaires aménagés musique et danse se verront proposer une place en classe horaires aménagés « double-cursus » au lycée Bergson, situé en immédiate proximité (10 min à pieds), avec les mêmes aménagements horaires mais une offre d'enseignements de spécialité et d'options enrichie.









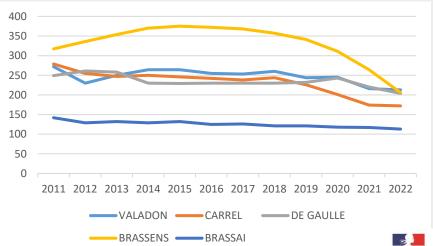


Des établissements aux effectifs réduits et aux locaux peu adaptés aux enjeux de réussite pédagogique

5 lycées comptant entre 113 et 213 élèves, dont les effectifs diminuent depuis 12 ans et dont l'état bâtimentaire est inégal

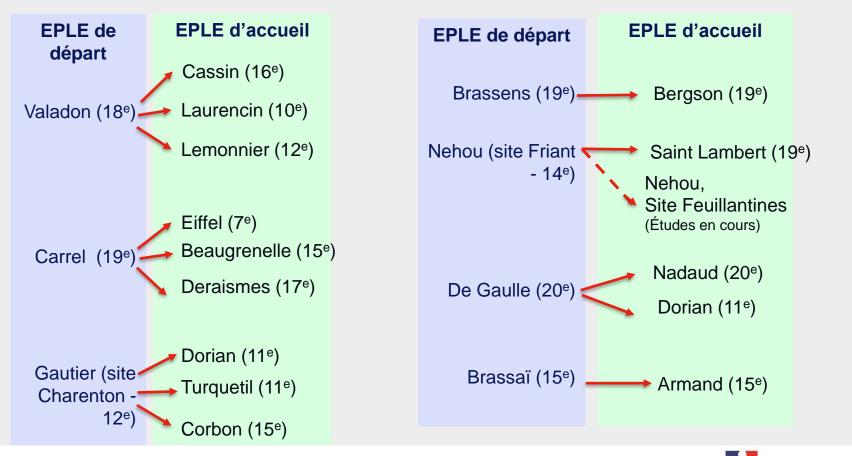
EFFECTIFS	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
VALADON	272	230	250	264	264	255	253	260	244	245	216	213
CARREL	279	255	247	250	246	242	238	244	226	201	174	172
DE GAULLE	249	261	258	230	229	230	230	230	232	243	220	204
BRASSENS	317	336	354	370	375	372	368	357	341	311	264	206
BRASSAI	142	129	132	129	132	125	126	121	121	118	117	113

	m² SHON	propriété
VALADON	2 806	commune
CARREL	2 825	commune
DE GAULLE	3 798	commune
BRASSENS	2 200	commune
BRASSAI	1 905	commune





Carte cible RS 2023



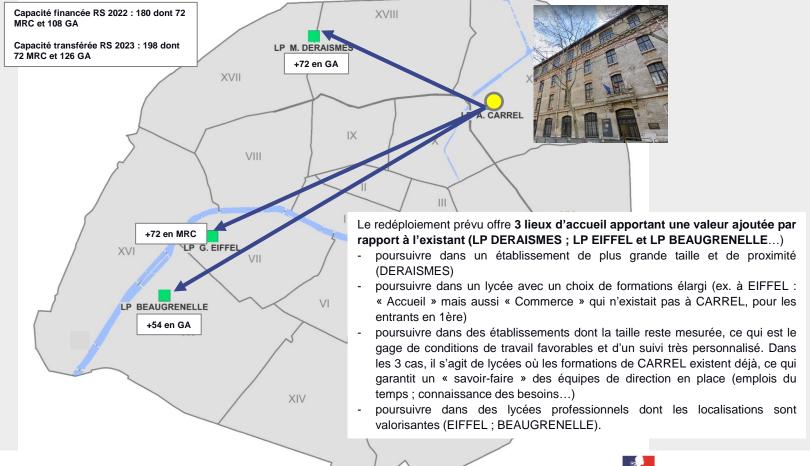


Projet lycée professionnel Suzanne Valadon (RS 2023)



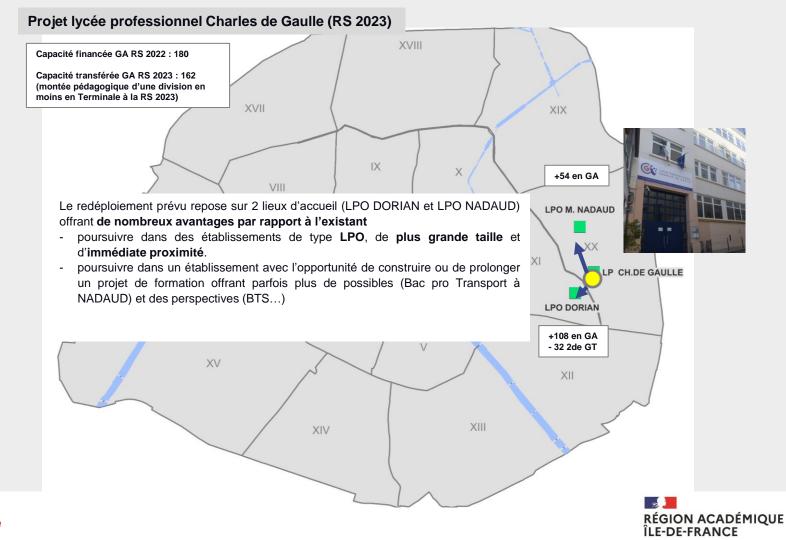


Projet lycée professionnel Armand Carrel (RS 2023)

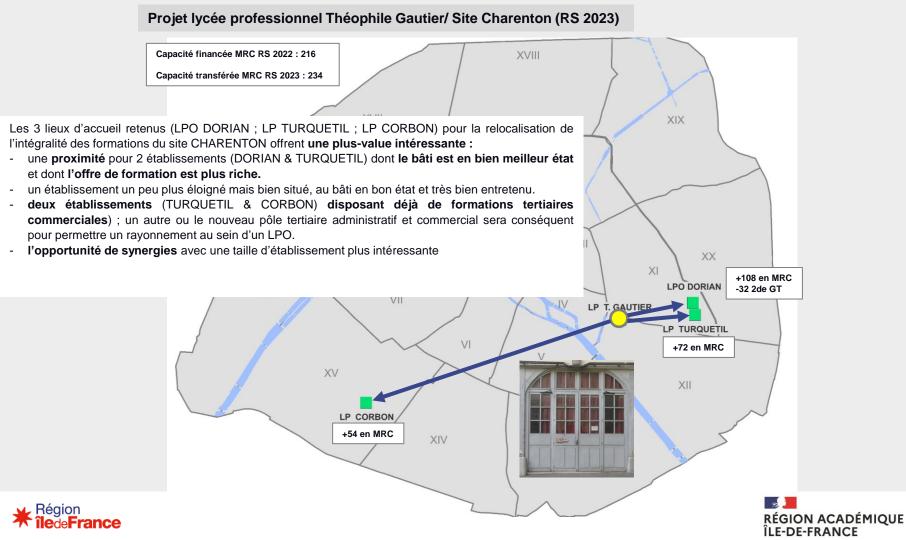


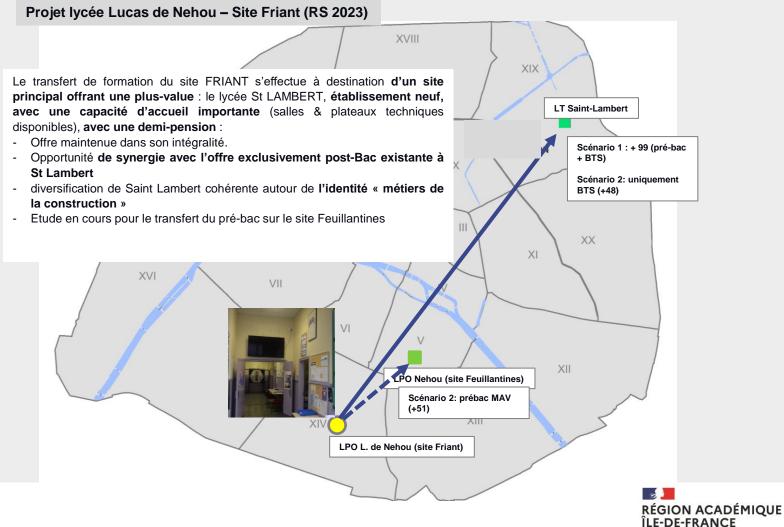














Projet lycée Brassens (RS 2023)

Capacité financée LG Brassens RS 2022 : 280 Effectifs LG Brassens constat 2022 : 206

Capacité financée voie générale Bergson RS 2022 : 560 Effectifs voie générale Bergson RS 2022 : 423

XVI

Réaffectation des 117 élèves de Seconde GT et 1^{ière} G du lycée Brassens en double cursus au lycée Bersgon + maintien de 6 Divisions de Seconde GT au lycée Bergson dont 4 en double cursus Et CHASE



Brassens

- un **bâti très contraint**, inséré dans une école élémentaire ;
- des effectifs très faibles (206 élèves au constat 2022). Malgré les efforts de dotation académique, la diversité des parcours s'est réduite depuis 3 ans, avec un recours plus important au CNED
- la perte de 5 divisions entre 2017 et 2022, et de 26% de ses effectifs entre 2019 et 2021, en raison notamment d'un moindre nombre de demandes issues des structures partenaires
- Le lycée Brassens a l'IPS le plus élevé sans rapport avec la moyenne académique (IPS 154)

Bergson

XV

- Le transfert permettra de favoriser la mixité sociale et de genre
- Constitution d'un véritable pôle artistique et sportif dans l'est parisien, centré sur l'accueil en horaires aménagés des élèves sportifs, musiciens, danseurs et circassiens, et la possibilité, pour un plus grand nombre d'élèves non spécialistes, de suivre les enseignements de spécialité et optionnels artistiques qui n'étaient pas proposés hormis à Brassens.





Projet lycée professionnel Brassaï (RS 2023)







Perspectives pour 2024 et les années futures

A la rentrée 2024, fermeront également :

- le lycée Jacques Monod, actuellement sur 3 sites (5ème, 14ème et 2ème arrondissement)
- le lycée François Rabelais dans le 18ème arrondissement, dont la reconstruction n'est plus envisagée au regard de la très forte baisse démographique et dont le site provisoire sera fermé à moyen terme

En fonction des évolutions démographiques, la dynamique de restructuration de la carte des formations de Paris pourra être poursuivie.





Mise en œuvre des évolutions envisagées pour la rentrée 2023





Avenir des élèves et des personnels : un accompagnement renforcé du Rectorat

- Une procédure de réaffectation spécifique pour les élèves des sites fermés, afin de sécuriser leur parcours et d'éviter le décrochage : information renforcée des familles au sein des établissements et ligne téléphonique/ adresse mail dédiée au Rectorat.
- Un accompagnement individualisé pour les personnels concernés par une fermeture : des entretiens seront conduits dès novembre avec chaque personnel enseignant et non enseignant, afin de prendre en compte au mieux son projet, dans le cadre du mouvement national, académique et/ou spécifique ; des mesures de carte scolaire « bonifiées » pour les personnels enseignants concernés.
- Un redéploiement intégral des supports non enseignants au sein de l'académie, selon les barèmes en vigueur et au regard de situations particulières d'établissements.



Avenir des personnels région

- Une trentaine d'agents régionaux des lycées sont concernés par les fermetures d'établissements ou de sites des lycées parisiens.
- Chaque agent concerné, qu'il soit titulaire ou contractuel, se verra proposer une réaffectation proche de son lieu d'exercice professionnel actuel. Des postes deviennent vacants chaque année dans les lycées franciliens en raison des départs à la retraite, ils seront pourvus en priorité par les agents des lycées parisiens en repositionnement.
- Les entretiens individuels permettront de statuer sur la réaffectation. Certains agents pourront ainsi saisir l'opportunité de se rapprocher de leur domicile ou de réduire leur temps de déplacement.
- Les agents recevront la confirmation de leur repositionnement en mai 2023 pour une prise de poste à la rentrée suivante sans démarche particulière.



Jalons de mise en œuvre

- Novembre 2022 : CIEN présentation pour avis de la carte cible de redéploiement
- Novembre 2022 : déplacements de la direction académique et de la région dans les conseils d'administration des lycées concernés par les fermetures ou un accueil et dans les CVL. Entretiens RH au sein des établissements scolaires pour les personnels EN concernés par une fermeture.
- Avril 2023 : CIEN vote sur les moyens RH des trois académies







Conseil régional d'Île-de-France 2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen Tél. : +33 1 53 85 53 85



